

**AVIS PUBLIC**

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Magog tiendra une séance extraordinaire le mardi 8 septembre 2026 à 19 h 00, à l'hôtel de ville, au 7, rue Principale Est, Magog, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Magog, le 25 août 2026.

  
M<sup>e</sup> Marie-Pierre Gauthier,  
Greffière